



## Les bonnes adresses\* internet Agenda 21 scolaire par le Comité 21

**\*Sélection de sites internet à consulter quand une collectivité, une académie, une association ou un établissement veut s'engager dans une démarche de développement durable comme un Agenda 21 scolaire**

Au niveau national

- **Le site Agenda 21 avec l'entrée Agenda 21 scolaire :** <http://www.agenda21france.org>  
Le Comité 21, investi dans la mise en œuvre de démarche Agenda 21 depuis 2005 au niveau national, propose dans cette rubrique sa méthodologie, illustrée d'outils pratiques et d'initiatives de collectivités, académies, associations et établissements scolaires, pour permettre à chacun de s'engager concrètement dans un Agenda 21 scolaire. La nouveauté du site portail réside dans une cartographie interactive des démarches et des initiatives. Il permet aujourd'hui de : identifier les initiatives et les acteurs Agenda 21 du territoire avec une fiche d'identité par démarche (localisation, taille, date de lancement, méthodologie, etc.) ; s'informer sur l'actualité, les avancées des démarches et les actions réalisées, par département ou région, en France mais aussi à l'international ; télécharger de nouveaux outils méthodologiques ; ... et surtout valoriser les démarches de développement durable sur la carte de France ! Pour faciliter le déploiement de ces démarches, une base de données-ressources identifie par région les accompagnateurs et les formateurs de démarches Agenda 21 scolaires : 70 associations d'EDD locales ou nationales se sont inscrites en ligne.
- **La campagne Eco-écoles :** <http://www.eco-ecole.org/>  
Eco-Ecoles est un label international décerné aux écoles élémentaires et aux établissements scolaires du secondaire qui se mobilisent pour l'environnement. Cette année, près de 1 000 établissements scolaires français inscrits ont rejoint ainsi le réseau international de 25.000 Eco-Ecoles réparties dans 46 pays. Dans l'espace participants du site, tous les outils nécessaires sont inscrits avec une méthodologie en 7 étapes. Une carte interactive rend compte par échelle territoriale des initiatives sur le terrain. Le petit plus : un petit film de 15 minutes qui présente le programme.

Au niveau territorial

- **Le site de la Région Rhône Alpes :** [www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/](http://www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/)  
Le Conseil régional, les académies de Lyon et Grenoble ainsi que la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de Rhône-Alpes ont lancé le dispositif « lycées écoresponsables ». Autour d'un graphisme ludique, l'internaute comprendra rapidement l'intérêt du dispositif. La rubrique « les établissements participants » permet de connaître en détail le projet des 26 lycées engagés. Ne pas manquer la rubrique « Séminaires » qui propose outils et synthèses d'ateliers comme « Poursuite de la démarche par les établissements engagés dans l'expérimentation », « Monter un plan de communication » ou encore « le partenariat ».
- **Le site de la Franche-Comté :** [https://extranet.franche-comte.fr/extranet\\_education/agenda-21/](https://extranet.franche-comte.fr/extranet_education/agenda-21/)  
Depuis 2006, le Conseil régional de Franche-Comté a lancé une expérimentation pour accompagner les lycées dans une démarche Agenda 21 scolaire sur 3 ans. Aujourd'hui, 46 lycées sont lancés dans un Agenda 21. Le site rend compte de la mise en réseau de la région avec ces lycées en mettant en ligne des compte-rendus de réunions sur le compostage, les déplacements, la solidarité Nord-Sud, les achats, les déchets, la gestion des espaces verts ... La rubrique « Lettre d'informations » permet de retrouver toutes les lettres d'information qui font le lien entre les lycées. C'est un outil d'échanges d'expériences, de dialogue, entre les différents acteurs de ce projet qui permet de suivre en détail la démarche des lycées, les outils proposés, des actions très concrètes.
- **Le site de la Communauté urbaine de Bordeaux :** [www.pedagogie.durable.lacub.fr](http://www.pedagogie.durable.lacub.fr)  
La Communauté urbaine de Bordeaux anime depuis 2001 un dispositif pédagogique dédié au développement durable, à l'attention des écoles primaires publiques et privées des 27 communes de

la CUB. En 2009, la CUB a lancé son dispositif "Les juniors du développement durable" sous la forme d'un site. Près de 500 ressources (reportages en images, visites de sites, outils de sensibilisation, actions de projet, documents... Ce nouveau site internet présente et détaille l'ensemble du dispositif. Il met également à disposition des internautes - notamment la communauté éducative - une banque de données documentaires utile pour la mise en place des actions au sein des écoles. Ne pas oublier de cliquer dans l'espace Agenda 21 et, plus particulièrement, les reportages et témoignages. Vous y trouverez des petits films très pédagogiques comme « Un Agenda 21 qui met le cap sur l'écomobilité » de Rosa Bonheur de Bassens.

- **Le site des Agenda 21 des écoles et collèges parisiens :** <http://crdp.ac-paris.fr/agenda21/>

En s'appuyant sur l'Agenda 21 de la ville de Paris, le CRDP de l'académie de Paris a créé un site internet pour accompagner les écoles et les collèges dans une démarche de développement durable, l'Agenda 21. Ce site très ergonomique propose dans chaque rubrique une fenêtre « A votre avis qu'est ce que c'est le développement durable ? » et à droite « Le saviez vous » avec des chiffres clés. Dans la rubrique « mutualisation », toutes les actions définies par les écoles sont affichées et mutualisées. Chaque école engagée envoie une photo de l'école ainsi que son portrait, le diagnostic et les défis à relever. Les informations seront classées par arrondissement.

- **Le site de l'Arehn Haute-Normandie :** <http://www.arehn.asso.fr/outils/edd.html>

Plus de 140 établissements scolaires de Haute Normandie se sont engagés dans le dispositif des « Etablissements du développement durable » en Haute-Normandie, une des premières initiatives d'Agenda 21 scolaire. L'Arehn Haute Normandie, partenaire du programme, explicite dans cette rubrique le principe du dispositif avec sa charte et son label. Il manque la possibilité d'accéder aux outils du dispositif. Le plus : une cartographie des établissements engagés.

Au niveau d'un établissement

- **Le site du lycée Bergson :** <http://pagesperso-orange.fr/BIOLYCEE/a21/index.htm>

Le lycée Bergson (Paris 11<sup>ème</sup>) a été l'un des premiers établissements scolaires en France à se lancer dans un Agenda 21 en 2005. Le site rappelle tout d'abord ce qu'est un Agenda 21 dans un établissement ainsi que la méthodologie mais appliquée au lycée. On retrouve donc la façon dont la communauté scolaire a concrètement mis en place la démarche et les dispositifs choisis (Atelier scientifique et technique, TPE, travaux de classe ...). Le petit journal 21 est illustration de la démarche. Dommage que le site ne soit pas mis à jour régulièrement.

- **Le blog du collège Blaise Pascal d'Argenton Les Vallées**

<http://www.agenda21.collegeblaisepascal.com/public/>

Le blog est la vitrine de l'Agenda 21 du collège Blaise Pascal d'Argenton Les Vallées, qui est accompagné par le Conseil général du Bas-Rhin. De l'origine du projet aux premières décisions, de la méthodologie aux actions mises en place, vous trouverez toutes les informations autour du développement durable dans l'établissement. Lancement de l'Agenda 21, compte-rendus de pilotage, groupes de travail, le diagnostic, la consultation... vous suivrez en détail le projet du collège.

- **Le site des Lycées de Fécamp : Descartes et Guy de Maupassant :** <http://lycees.ac-rouen.fr/maupassant/site2/rubrique17.html>

Cette cité scolaire est une des premières à s'être engagée dans le dispositif « Etablissements du développement durable de Haute-Normandie ». En cliquant sur la rubrique « Les actions développement durable de l'année », nous suivons pas à pas les travaux des classes engagées dans la démarche. Fort est de constater que la cité a su faire le lien entre la démarche Agenda 21 et les disciplines.

#### Etablissements :

- Lycée Lebrun de Coutance : <http://lcs.lebrun.lyc50.ac-caen.fr/~wetab/>
- <http://lcs.lebrun.lyc50.ac-caen.fr/~wetab/Agenda21/Site/>



Comité 21  
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France  
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)